

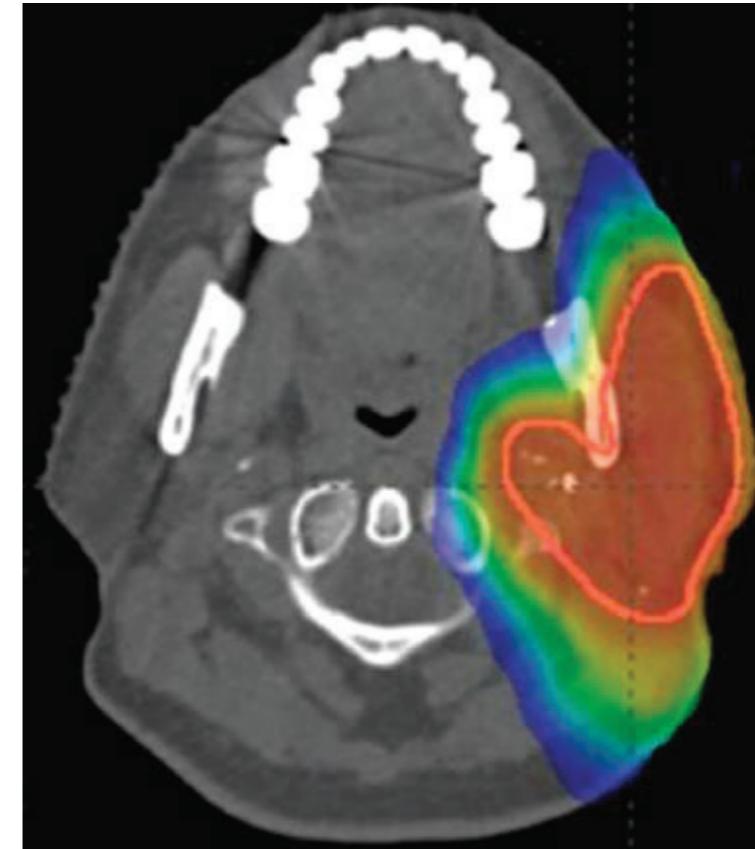
Mise en place d'un partenariat de coopération entre le CHU de la Réunion et le centre de protonthérapie de Nice

Dr Shakeel Sumodhee¹, Dr Johan Encaoua¹, Pr Jérôme Doyen², M Baptiste L'homel²

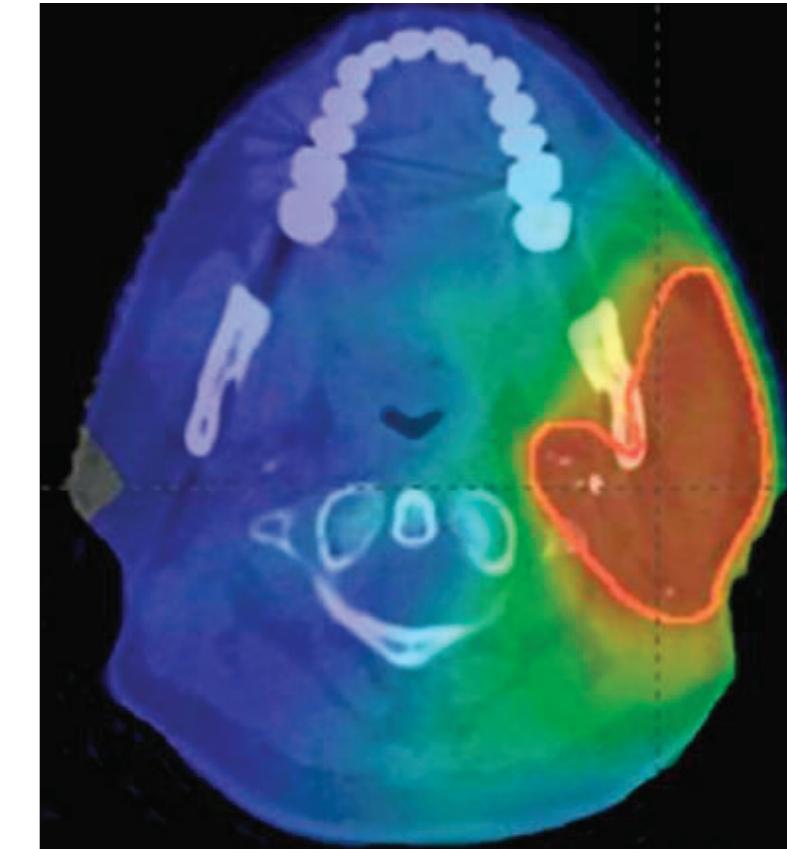
¹Radiothérapie, CHU de la Réunion ²Radiothérapie, Centre Antoine-Lacassagne, Nice

Contexte : La protonthérapie permet de diminuer l'irradiation des tissus sains par rapport à l'irradiation conventionnelle (photons) ce qui permet aussi de délivrer des doses plus fortes à la tumeur. Elle est par conséquent utilisée pour les patients jeunes qui ont une longue espérance de vie pour limiter les toxicités tardives, et pour certaines tumeurs nécessitant une forte dose (chordomes/chondrosarcomes).

L'exemple du traitement de la tumeur de parotide ci-contre illustre bien la diminution du volume de tissu irradié en proton (absence de couleur/dose dans près de 2/3 de la surface versus irradiation de la totalité de la surface en photons, Baumann et al, JAMA Oncology 2020):



Protonthérapie



Photonthérapie

Néanmoins cette technique n'est pas disponible dans les territoires d'Outre-Mer.

Description du projet, résultats :

Mise en place d'un partenariat de **coopération entre le CHU de la Réunion et le Centre de Protonthérapie de Nice** afin de donner accès à la protonthérapie aux patients résidant à la Réunion tout en respectant des délais de prise en charge médicalement acceptables.

Un accès par visioconférence à la RCP Nationale de Protonthérapie permet aux radiothérapeutes du CHU de la Réunion de présenter les dossiers de patients potentiellement éligibles à la protonthérapie. Cela passe également par l'utilisation de la plateforme Protonshare (<https://www.sfr0.fr/>, <https://secure.aquilab.com/oncoplace/authentication/>).



Ci-contre, quelques membres de l'équipe impliqués dans la prise en charge des patients (au CHU de la Réunion), de gauche à droite :
M Baptiste L'homel (physicien médical de Nice), Professeur Jérôme Doyen (oncologue radiothérapeute de Nice), Docteur Shakeel Sumodhee (oncologue radiothérapeute de la Réunion)

Si l'indication de protonthérapie est validée, une programmation des rendez-vous est proposée au CHU de la Réunion.

Une maison d'accueil hospitalière (Consolata) permet l'accueil des patients avec un hébergement financé par les CPAM (articles 100 LMSS et article 53 LFSS). Les durées de chaque étape de préparation du plan de traitement de protonthérapie sont diminuées au maximum afin de réduire la durée du séjour des patients en métropole. De janvier 2017 à septembre 2023, 13 patients ont pu bénéficier de ce partenariat de coopération. Ci-dessous les caractéristiques principales des patients traités :

Age médian	Sexe	Pathologie
33 [5-67]	4 femmes (31%) 9 hommes (69%)	Neurinome Paragangliome (x2) Sarcome Ewing MPNST Craniopharyngiome Tumeur fibreuse solitaire Méningiome (x2) Rhabdomyosarcome Adénome hypophyse (x2) Chordome
7 enfants (54%) 6 adultes (46%)		

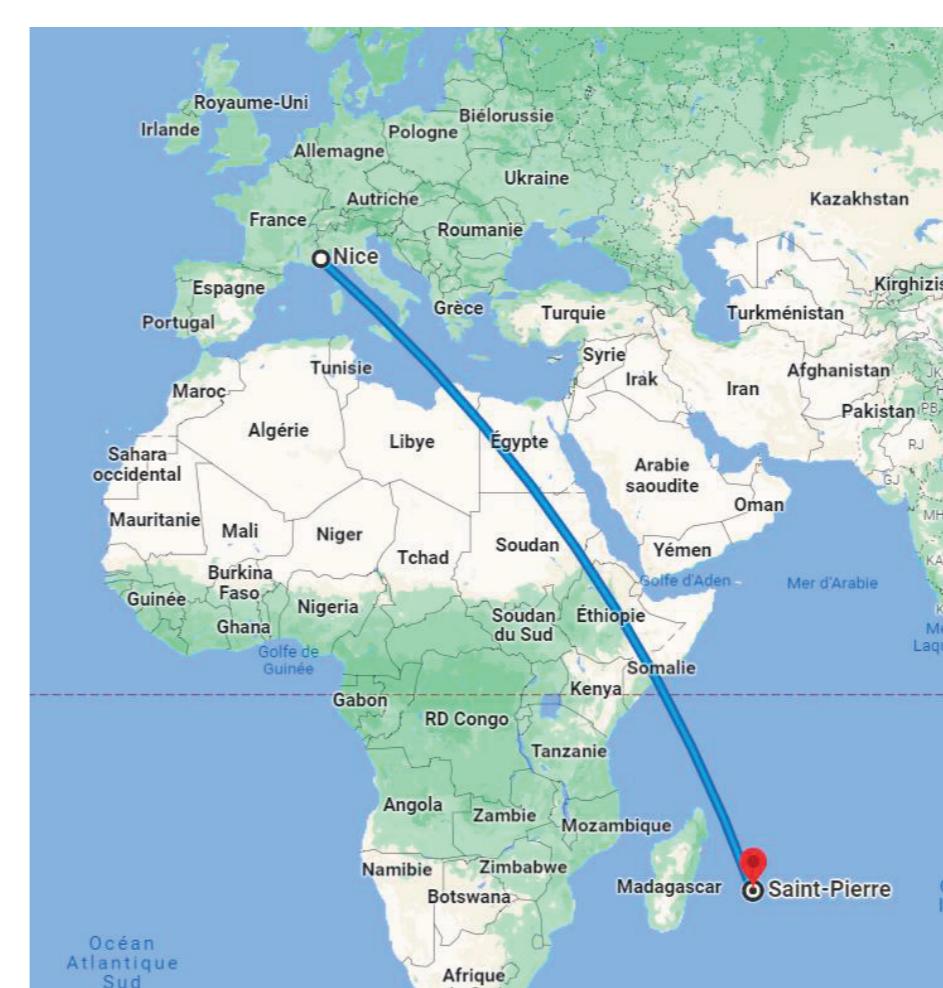


Appareil de Protonthérapie

Conclusion : La mise en place d'un partenariat de coopération entre le CHU de la Réunion et le Centre de Protonthérapie de Nice, a permis de donner accès aux patients résidant à la Réunion, à une technique de pointe non disponible en Outre-Mer, évitant ainsi toute perte de chance et facilitant la coordination et ce qui concerne l'organisation du transfert, l'hébergement et le traitement des patients.

Ce travail n'a pas bénéficié de financement

shakeel.sumodhee@chu-reunion.fr



Représentation géographique des déplacements effectués par les patients